

Ce site utilise des cookies afin de vous offrir une expérience optimale de navigation. En continuant de visiter ce site, vous acceptez l'utilisation de ces cookies. ×

[Pour en savoir plus sur comment les désactiver, ainsi que sur notre politique en matière de protection des données](#)

Site officiel

ÉTAT DE VAUD

[vd.ch](#) > [Toutes les autorités](#) > [Grand Conseil](#) > [Séances du Grand Conseil](#)

22_HQU_144 - Question orale Pierre-François Mottier - Loup: les mesures urgentes promises sont nécessaires des tirs.

Séance du Grand Conseil du mardi 6 décembre 2022, point 2.27 de l'ordre du jour

Texte déposé

Suite à la séance commune entre les éleveurs, la DGE, et la DGAV en juillet dernier, des décisions communes de tir de régulations ont été actées. Or, à ce jour, force et de constaté que la situation s'est un peu endormie et ceci, malgré l'autorisation de tir octroyée par l'OFEV le 14 septembre dernier.

Le cheptel est aujourd'hui de retour en plaine. Toutefois, il est maintenant temps d'anticiper afin de ne pas revivre les massacres d'animaux de rente vécus cet été.

Je pose donc la question suivante au Conseil d'Etat:

Sachant que l'angoisse pour certain éleveurs devient insoutenable, à quelle échéance les décisions annoncées en commission et validées par l'OFEV vont-elles être appliquées?

Secrétariat général du Grand Conseil

Place du Château 6
1014 Lausanne

[+41213160500](tel:+41213160500)

[info.grandconseil(at)vd.ch](javascript:linkTo_UnCryptMailto(%27qempxs.mrjs2kverhgswimpDzh2g!%27);)

[Visualiser sur la carte](https://www.google.ch/maps/search/Place du Château 6++Lausanne+Suisse)